

Madame, Monsieur,

Après deux mois de confinement instauré dans le cadre de la lutte contre l'épidémie liée au *Covid-19*, la réouverture progressive des établissements scolaires a été mise en place par le Gouvernement depuis le lundi 11 mai dernier.

Pour autant, tous les enfants n'ont pas encore repris le chemin de l'école car les rentrées se font actuellement par niveau d'enseignement selon des priorités définies par l'Education Nationale.

Durant cette période intermédiaire, dont il est encore difficile de connaître la durée, les annonces du Ministre de l'Education Nationale prévoient que les collectivités territoriales qui le souhaitent, peuvent organiser des activités à destination des élèves.

Aussi, dès le 25 mai prochain, la Ville proposera aux familles, dont les enfants n'ont pas classe (CE1-CE2-CM1) et dont vous faites partie, des activités sportives, physiques, culturelles, artistiques et civiques, gratuites et encadrées par des intervenants ou personnels dédiés.

Les modalités d'organisation sont les suivantes :

- Les activités se dérouleront, dans les locaux municipaux, par cycle de deux matinées hebdomadaires, lundi et mardi ou jeudi et vendredi, les familles ne pouvant pas choisir les jours d'activités. Ces ateliers auront lieu de 9h00 à 12h00 et seront organisés autour de 2 disciplines différentes d'1 heure 30.
- Si les inscriptions sont trop nombreuses au regard des places ouvertes, il sera procédé à un tirage au sort afin de constituer des groupes de 10 enfants maximum afin de respecter les règles fixées par le protocole sanitaire régissant l'accueil des mineurs de moins de 11 ans. Ces groupes mixeront les niveaux de CE1, CE2 et CM1.
- L'enfant participera obligatoirement aux deux matinées d'activités. Le premier cycle proposé est fixé pour 3 semaines, soit jusqu'au 12 juin inclus.
- Si des décisions venaient à permettre la rentrée de niveaux supplémentaires à l'école, la Ville se réserve le droit de revoir le dispositif d'activités mis en place.

Les ateliers sont organisés par établissement scolaire.

Pour l'élémentaire Simone-Veil : ateliers théâtre et expression scénique par l'association *Théâtre Instant Présent* au Gymnase des Vignerons (26 rue des Vignerons).

Selon les conditions présentées ci-dessus, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre intérêt en complétant le formulaire proposé sur le lien ci-dessous :

Lien personnalisé

Le formulaire est accessible jusqu'au mercredi 20 Mai à 20h.

Nous vous confirmerons le plus rapidement possible si votre enfant a été tiré au sort et le cas échéant, les jours d'activités qui lui auront été attribués.

Espérant que cette proposition d'ateliers permettra à votre enfant de trouver épanouissement et divertissement dans le contexte si particulier que nous vivons.

Prenez soin de vous.

Charlotte Libert-Albanel
Maire de Vincennes
Vice-Présidente du Territoire Paris Est Marne & Bois